

*Questions orales***L'ÉNERGIE**

LA DATE DE LA DÉCLARATION SUR L'ÉNERGIE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Pour que tout soit bien clair, madame le Président, je pourrais peut-être poser la question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui a promis de faire une déclaration à la Chambre des communes sur l'énergie. Le ministre prévoit-il faire cette déclaration avant l'exposé budgétaire, ou bien a-t-il l'intention de la faire le jour même de l'exposé budgétaire?

● (1120)

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je puis assurer au leader de l'opposition que notre gouvernement n'a pas l'intention d'agir comme le sien et présenter un budget sans avoir auparavant défini une politique énergétique. L'un et l'autre seront soumis en même temps à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Nepean-Carleton): Que Dieu nous soit en aide!

* * *

LES PENSIONS

L'INSUFFISANCE DU COMPLÉMENT DE PENSION DE VIEILLESSE

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé et du Bien-être social. Madame le ministre peut-elle nous dire pourquoi les ministériels ont rejeté la motion que j'avais présentée en vertu de l'article 43 du Règlement, sans même envisager d'aider les personnes âgées à surmonter la montée en flèche du prix des aliments, quand on sait, d'après les chiffres rendus publics aujourd'hui, que le complément de pension de vieillesse de \$35 qu'elle leur avait accordé, est déjà englouti.

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je ne sais pas si je dois répondre à une question qui me semble aller un peu à l'encontre du Règlement. Le député sait très bien que ce n'est pas du côté du gouvernement qu'on a crié non. Je suis incapable d'identifier, je ne sais pas si vous pouvez le faire, celui qui a dit non relativement à une telle motion. Nous sommes et serons toujours particulièrement intéressés au sort des petits et des démunis au Canada. Nous avons toujours travaillé dans ce sens-là et nous allons continuer à le faire.

* * *

[Traduction]

LA CONSOMMATION

LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS FACE À LA POUSSÉE INFLATIONNISTE

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, dans ce cas, je présenterai à nouveau ma motion lundi en

espérant que tous les députés, ministériels et autres, acceptent de venir en aide aux pensionnés.

Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Devant la gravité des chiffres dévoilés aujourd'hui, le ministre ne peut nier sa responsabilité envers les consommateurs. Étant donné l'énorme influence du ministre au sein du cabinet, ne détient-il pas plusieurs portefeuilles? Pourrait-il garantir à la Chambre qu'il va protéger les intérêts des consommateurs et que, grâce au budget qui doit être présenté le 28 octobre prochain, il va s'efforcer de maintenir l'inflation en-dessous du seuil de 10 p. 100, car cela nuit considérablement aux personnes à revenus fixes.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, il est évident que je ne me soustrais pas à mes responsabilités envers les consommateurs. Par ailleurs, il ne faudrait pas que l'honorable député croie que les politiques de macro-économie relèvent de mon ministère. S'il a des questions à poser et des instances à faire, il devrait les adresser au ministre des Finances.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

ON DEMANDE SI LES DISPOSITIONS CONTRIBUERONT À LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, ma question porte aussi sur l'indice des prix à la consommation publié aujourd'hui et elle s'adresse au ministre des Finances. Nous le constatons tous, il s'est produit une hausse sensible du taux annuel de cet indice, qui se situe actuellement à 10.7 p. 100. On a noté une hausse spectaculaire du prix des aliments, environ 13 p. 100, et la plupart des familles canadiennes ont perdu environ 1,400 dollars par an de leur pouvoir d'achat. Cette situation dure depuis trois ans.

Le ministre des Finances voudrait-il confirmer à la Chambre que lorsque son budget sera présenté le 28 octobre, les Canadiens feront face à une hausse sensible du coût de la vie, y compris de fortes augmentations du prix de l'énergie et des impôts? Va-t-il nous confirmer que le fardeau des contribuables ne sera pas allégé et qu'en fait, l'inflation prendra des proportions incontrôlables en raison de ce nouveau budget?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne saurais préciser la nature des mesures que nous prendrons dans le cadre du budget, mais j'aimerais redresser les déclarations excessives du député en disant que le taux d'inflation en 1980 devrait se situer probablement autour de 10 p. 100. C'est le chiffre que j'ai toujours avancé et je ne vois pas de raison de le modifier, même si 10 p. 100, c'est déjà bien assez.